Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
JPA I UNAT

Bulletin n° 72

Mars 2025

Note d'analyse - Activité des accueils de loisirs et de jeunes en 2023-2024

Editorial

Ce 72e Bulletin est l'occasion d'une analyse secondaire de données sur l'activité des ACM en 2023-2024. Les données ont été recueillies par la DJEPVA et diffusées par l'INJEP. Ici sont analysés les résultats pour les seuls accueils collectifs sans hébergement (accueils de loisirs et accueils de jeunes) ; les séjours collectifs ne sont pas inclus. Les données relatives au nombre de lieux et de places ouvertes sont analysées sur deux périodes distinctes (pendant les semaines de classe et pendant les périodes de vacances) et selon les régions et les Départements et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM).

Les données produites montrent pertinemment l'incidence directe des politiques éducatives territorialisées sur les propositions d'accueil et la progression ou baisse des effectifs. Ainsi, la réforme des rythmes scolaires a produit un pic en 2016-2017 lors duquel ce sont presque 3 700 000 places qui ont été ouvertes (soit +44 % et +16 % pour les lieux d'accueil) pour répondre à la demande d'accueil des enfants à la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires (TAP). L'assouplissement de cette réforme et le retour à la semaine de quatre jours d'école dans nombre de communes a provoqué une baisse, dès l'année suivante, des places ouvertes comme du nombre de lieux d'accueil. Si une stabilisation est constatée à partir de 2020-2021 pour ces deux effectifs, il serait intéressant de regarder ce que promeuvent d'autres politiques éducatives territorialisées, par exemple les Cités éducatives ou les Territoires éducatifs ruraux, et leurs effets sur les accueils collectifs de mineurs.

Pendant les semaines de classe, les accueils de loisirs stabilisent leur nombre de places ouvertes les jours où les écoles sont ouvertes sur la journée entière (+4 %) et les mercredis (+1 %). En s'inscrivant de façon pérenne dans le quotidien des enfants, on ne peut que s'interroger sur les fonctions et places de ces accueils dans les politiques éducatives municipales et vouloir en savoir davantage sur les profils des membres des équipes d'animation et de direction de ces accueils.

Il est un autre aspect développé dans ce bulletin qui questionne tout autant ; celui de la baisse du nombre de places ouvertes les samedis, places destinées préférentiellement aux jeunes âgés de 14 à 17 ans. En six ans, la diminution est de 20 %. Les analyses conduites pour la période des vacances scolaires ne démentent pas ce retrait (cf. Focus sur les 14-17 ans en page 9). En miroir, les nombres de lieux d'accueil de jeunes et de places ouvertes dans ces lieux, passé le pic de 2013-2014, décroissent sensiblement : 445 lieux ouverts au regard des 34 935 communes… soit 1 %. Un faible sursaut est identifié en 2022-2023 (nombre d'accueils de jeunes et places ouvertes) lors des seules périodes de classe : ce sera à suivre…

Pour la deuxième période étudiée, les données collectées révèlent un pic en 2023-2024 du nombre de places ouvertes lors des « petites vacances ». Elles montrent également comment

l'activité des ALSH fluctue pour la période des vacances de fin d'année si le jour de Noël tombe un vendredi ou pendant le week-end ; les familles recourant alors plus fortement aux accueils de loisirs qui, en réaction, augmentent d'autant le nombre de places ouvertes. L'été, davantage de places sont systématiquement ouvertes pour le mois de juillet.

Enfin l'analyse des accueils sans hébergement selon les régions révèle d'une part la stabilité du peloton de tête constitué par quatre régions qui présentent les effectifs les plus importants des lieux d'accueil et, d'autre part, montre également un maillage territorial des accueils sans hébergement très variable en fonction des régions : certaines régions (Bretagne ou Pays de la Loire) se singularisent par des pourcentages conséquents de communes proposant au moins un accueil (respectivement 58 et 59 % de leurs communes) ; ces pourcentages sont identiques à celui d'Île-de-France (59 %).

Du côté des territoires ultramarins, la proportion des enfants et jeunes de 3 à 17 ans peut être bien plus importante qu'en hexagone (18 %), atteignant 41 % à Mayotte, 31 % en Guyane ou 23 % à La Réunion. Sont recensés 968 lieux d'accueil dont près de 40 % sont situés à La Réunion, département d'Outre-Mer qui accueille la plus forte proportion d'enfants âgés de 3 à 17 ans.

Les variations dans le nombre de lieux d'accueil, le nombre de places ouvertes ou les progressions (voire les diminutions de l'année passée à Mayotte ou Saint-Barthélemy) ne doivent pas masquer les très fortes disparités sociales, pas plus que des caractéristiques socio-démographiques ou géographiques très disparates. Autant d'arguments qui nous rappellent les enjeux criants d'égalité et d'accès à une proposition de loisirs pour toutes et tous dans des territoires dont la part des 3-17 ans, les superficies et densités de population sont radicalement différentes :

- 1 128 km^2 pour la Martinique et 323 habitants par km^2,
- 2 512 km^2 à La Réunion mais 347,9 habitants par km^2,
- 84 000 km^2 pour La Guyane et 3,4 habitants au km^2,
- 543 940 km^2 pour l'hexagone et 116 habitants par km^2,
- 374 km^2 à Mayotte et 853 habitants au km^2 selon l'estimation en 2024 de l'INSEE, dont, pour rappel, 41 % ont entre 3 et 17 ans.

Stéphanie Rubi, Co-Présidente de l'Ovlej

Sommaire

Les accueils sans hébergement en France métropolitaine 4

Les accueils de loisirs en France métropolitaine 6

Activité durant la semaine de classe 6

Activité durant les périodes de vacances : un pic atteint en 2023-24 8

Les accueils de jeunes en France métropolitaine 10

Les accueils sans hébergement selon les régions 12

Les accueils sans hébergement dans les DROM-COM 14

Quelques données clés 16

A noter : pas d'analyse des « mini-camps » dans ce Bulletin

Les accueils de loisirs et de jeunes peuvent organiser des séjours qui sont déclarés en tant que séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs et de jeunes. L'analyse de ces séjours sera faite dans un prochain Bulletin, qui portera, de manière globale, sur les séjours collectifs (séjours de vacances, séjours courts, séjours spécifiques et séjours « activité accessoire » aux accueils de loisirs et de jeunes).

Sources et méthodologie

A travers sa base de données SIAM, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) recueille, chaque année, diverses données sur les accueils collectifs de mineurs en France.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), rattaché au directeur de la DJEPVA, a pour mission de traiter ces données au travers de la Mission enquêtes, données et études statistiques (MEDES).

Pour les données des années 2009-2010 à 2023-2024 (données mises à jour au 1er novembre 2024 - publiées le 11 décembre 2024), neuf fichiers (sous format Excel) ont été diffusés. Ils sont accessibles sur le site de l'INJEP à l'adresse suivante :

https://injep.fr/donnee/accueils-collectifs-de-mineurs-colonies-et-centres-de-vacances-centres-aeres-et-de-loisirs-scoutisme-2023-2024/

Chaque fichier correspond à un type d'accueil (accueils collectifs sans hébergement, avec hébergement et accueils de scoutisme) et à un territoire (national, régional, départemental).

L'INJEP propose également, dans sa collection *Fiches repères*, un deux-pages analysant les principales données présentes dans ces fichiers. Ce document est accessible à l'adresse suivante :

https://injep.fr/publication/frequentation-des-accueils-collectifs-de-mineurs-accueils-de-loisirs-colonies-de-vacances-scoutisme-en-2023-2024/

Par la publication de ce Bulletin, l'Ovlej propose aux acteurs du champ de l'animation une aide complémentaire à la lecture et à l'analyse des données concernant l'activité des séjours collectifs.

Les accueils collectifs sans hébergement (accueils de loisirs et accueils de jeunes) sont présents sur l'ensemble du territoire français, dans un tiers des communes. Ils peuvent être proposés sur des temps périscolaires ou extrascolaires. Ce Bulletin tente d'apporter des éléments de lecture clairs, pour mieux comprendre les évolutions au regard du contexte de ces dernières années.

Les analyses proposées sont réalisées à partir des données annuelles diffusées par l'INJEP (source : DJEPVA, fichiers SIAM). Vous découvrirez tout d'abord divers éléments concernant les accueils sans hébergement en France hexagonale, puis, dans un second temps, des analyses présentant les données dans les diverses régions et les DROM-COM.

Chaque année, l'INJEP diffuse des données sur l'activité des accueils collectifs de mineurs. Sont distingués les accueils avec hébergement (ou séjours collectifs) des accueils sans hébergement (ou accueils de loisirs et de jeunes). Les indicateurs statistiques proposés pour ces deux types d'accueils diffèrent. Pour les accueils collectifs de mineurs avec hébergement (données traitées dans un prochain Bulletin), il s'agit du nombre de départs de mineurs en séjours collectifs ; **pour les accueils de loisirs et de jeunes, les données portent sur le nombre de places ouvertes au sein des structures** (voir encadré « vocabulaire »). **Cet indicateur nous renseigne donc sur l'activité de ces accueils telle qu'elle est imaginée par les organisateurs, mais ne nous indique pas si ces places ont effectivement été « occupées ».**

Les accueils sans hébergement en France hexagonale

Parmi les 34 955 communes en France hexagonale et en Corse recensées au 1er janvier 2022, 11 627 (soit un tiers, 33 %), disposent d'au moins un accueil de loisirs et/ou de jeunes ouvert sur au moins une période d'activité au cours de l'année 2023-2024 (septembre à août). Cette proportion est identique à celle des quatre années précédentes.

C'est ainsi 31 233 accueils de loisirs et 445 accueils de jeunes déclarés en France hexagonale et en Corse en 2023-24. **Cela représente 31 416 lieux d'accueil sans hébergement**[1], qui ont proposé **2 825 810 places ouvertes** au cours de l'année.

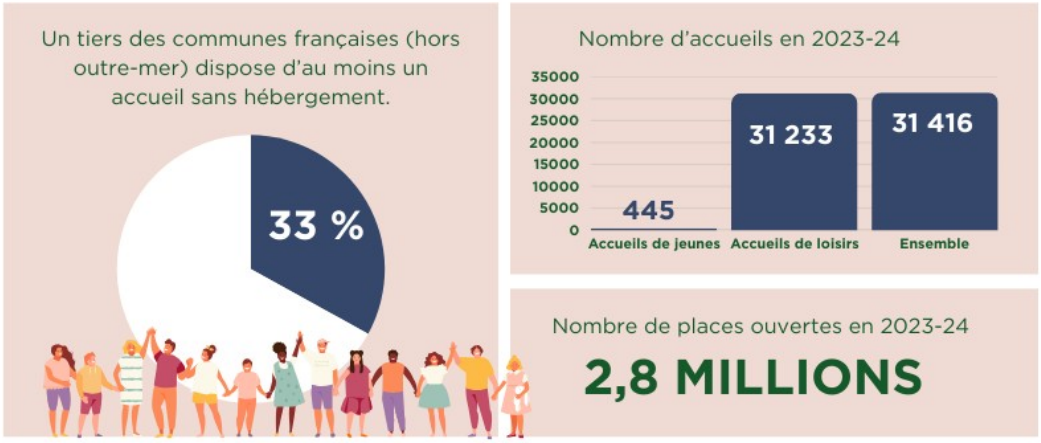

[1] *Certains lieux peuvent être à la fois accueil de loisirs et accueil de jeunes, ce qui explique que l'addition des deux indicateurs ne soit pas égale au nombre global.*

Vocabulaire

Les **accueils de loisirs** s'adressent à l'ensemble des mineurs dès l'âge de la scolarisation jusqu'à 17 ans.

Les **accueils de jeunes** s'adressent exclusivement à des mineurs âgés de 14 ans à 17 ans.

Le nombre de places ouvertes en accueils de loisirs et de jeunes (accueils sans hébergement) est estimé, pour chacun des lieux d'accueil, en retenant l'effectif maximal déclaré pour une période d'activité donnée. Il s'agit donc de la fréquentation maximale possible sur une journée ou une période de fonctionnement.

Il est important de noter qu'une place ouverte sur une période peut permettre d'accueillir plusieurs enfants si ceux-ci ne fréquentent pas l'accueil tous les jours. Ex : Sur une période de vacances, Mathias ne vient que le mercredi, tandis qu'Elsa vient tous les jours sauf le mercredi. Une place ouverte sur cette semaine permettra donc d'accueillir deux enfants.

Les graphiques 1 et 2 ci-dessous nous permettent d'observer l'évolution, au fil des ans, du nombre de communes proposant au moins un accueil sans hébergement, et du nombre de lieux d'accueil ainsi que du nombre de places proposées.

Entre les années 2009-10 et 2013-14, les effectifs progressent légèrement chaque année. L'année 2014-15 marque un tournant avec une forte progression des effectifs, due à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 (semaine de 4,5 jours et mise en place de Temps d'activité périscolaire ou TAP). Ainsi, en 2014, le nombre de communes proposant un accueil progresse de 10 % par rapport à l'année précédente ; le nombre de lieux augmente lui de 16 % et celui du nombre de places ouvertes explose (+44 %).

En 2016-17, les effectifs atteignent un pic puis décroissent sur les trois années suivantes, en raison d'un assouplissement de la réforme à la rentrée 2017 (dérogation pour les communes qui le souhaitent). Cette baisse se stabilise en 2020-21. Depuis, le nombre de communes et de lieux s'est stabilisé. Cependant, le nombre de places ouvertes progresse légèrement chaque année. Ainsi, **il gagne +2 % en 2023-24 par rapport à l'année précédente et enregistre ainsi un pic sur la période 2018-19 à 2023-24, post-réforme des rythmes scolaires**.

Cette évolution globale reflète en réalité celle des accueils de loisirs qui, comme nous l'avons vu précédemment, représentent la quasi-totalité des accueils sans hébergement.

Graphique 1 : Nombre de lieux d'accueil sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) et nombre de communes proposant ce type d'accueil, en France hexagonale et en Corse

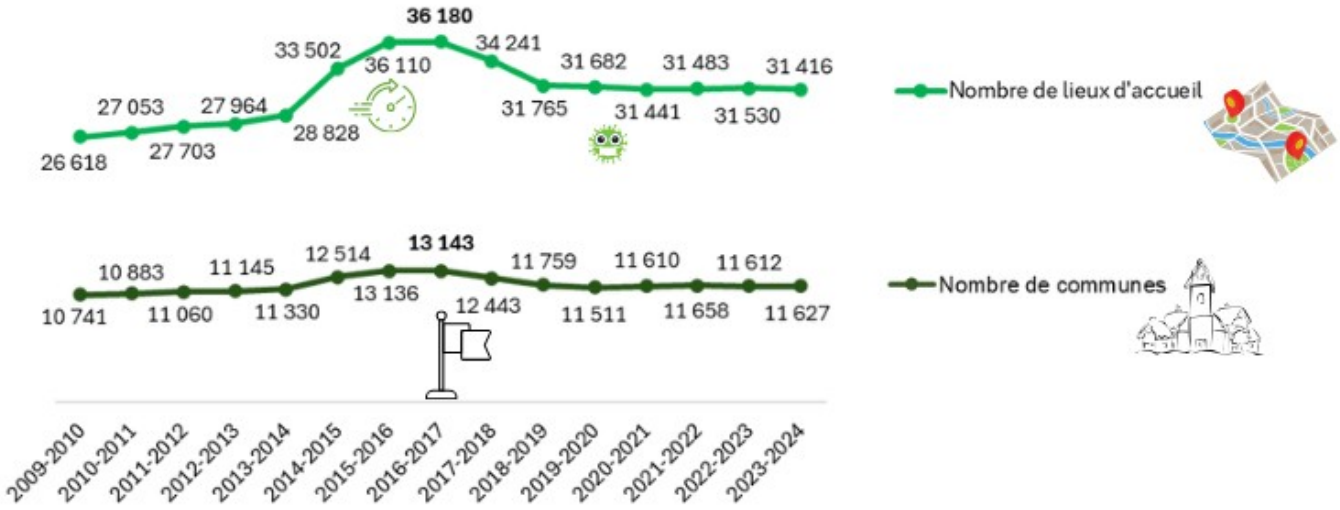

Graphique 2 : Nombre de places ouvertes (accueils de loisirs et de jeunes), en France hexagonale et en Corse

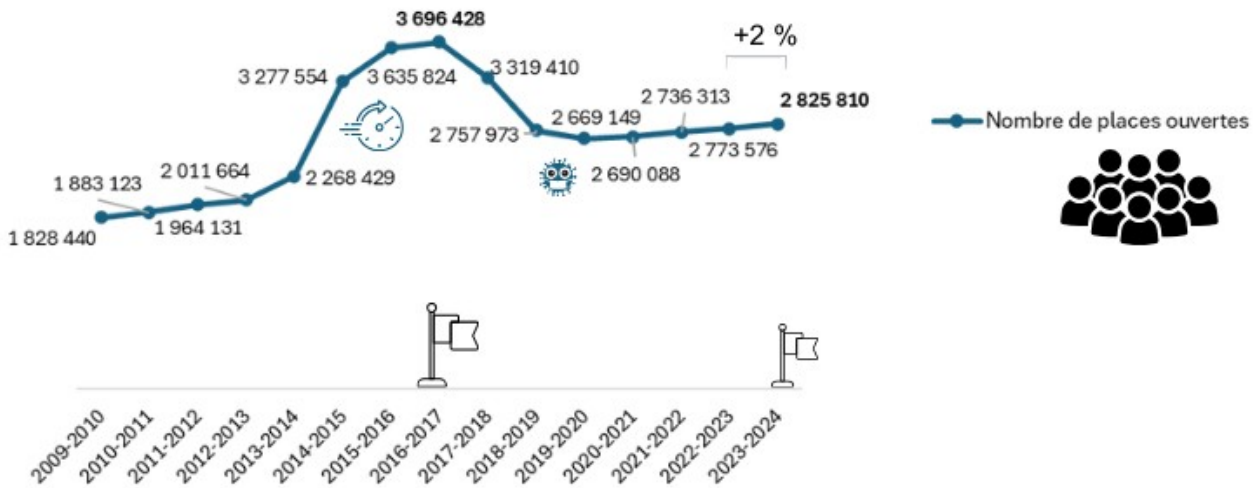

Les accueils de loisirs en France hexagonale

Durant l'année 2023-24, un tiers des communes de France hexagonale et corse propose au moins un accueil de loisirs sur au moins une période d'activité. Ce sont 31 233 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) qui ont proposé 2 816 886 places ouvertes.

Activité durant la semaine de classe

Les graphiques 3 et 4 nous permettent de distinguer les deux types de périodes d'activité : durant la semaine de classe et durant les périodes de vacances scolaires. Les effectifs, tant en nombre de lieux d'accueil qu'en nombre de places ouvertes, sont plus importants pendant les périodes de classe.

Les données portant sur la semaine de classe suivent les évolutions dont nous avons parlé précédemment, en lien notamment avec la réforme des rythmes scolaires et son assouplissement.

Les effectifs atteignent ainsi un pic en 2016-17, avec 31 260 ALSH et plus de 3 mil-

Graphique 3 : Nombre de lieux d'accueil de loisirs, en France hexagonale et en Corse, selon la période d'activité

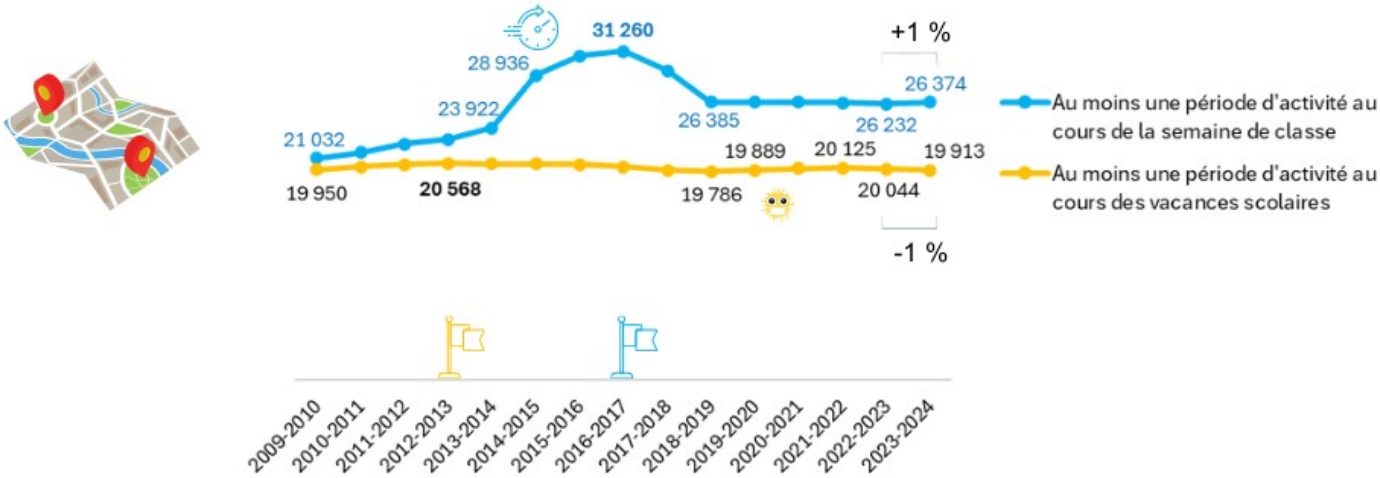

Graphique 4 : Nombre de places ouvertes en accueil de loisirs, en France hexagonale et en Corse, selon la période d'activité

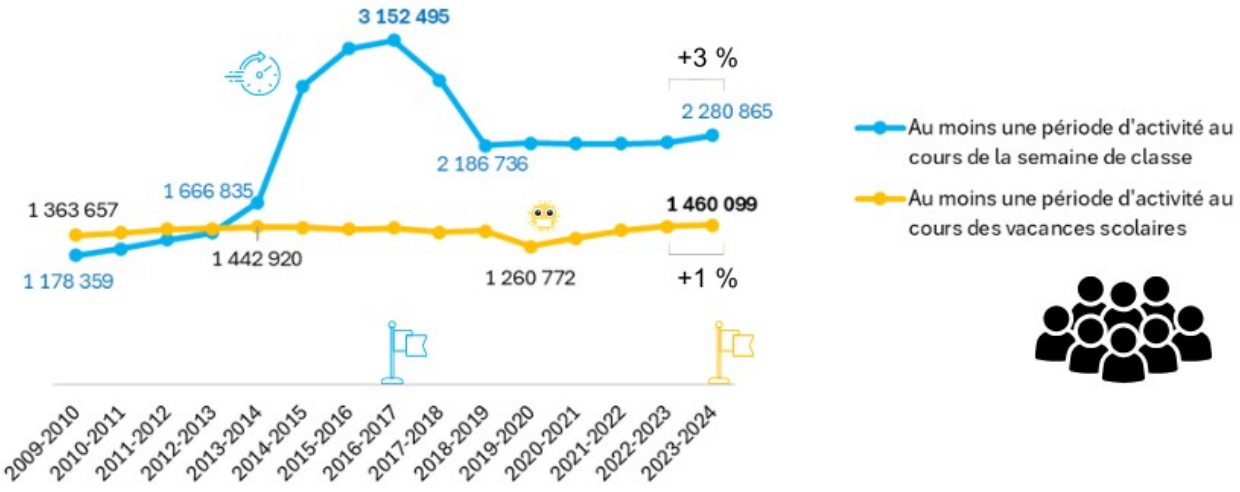

lions de places ouvertes. Ils diminuent ensuite fortement entre les rentrées 2017 et 2018, pour se stabiliser au cours des quatre années suivantes. **L'année 2023-24 enregistre de légères progressions : 26 374 ALSH, soit +1 % par rapport à l'année précédente, et 2 280 865 places ouvertes, soit une évolution de +3 %.**

Comme nous pouvons le voir sur le graphique 5 ci-dessous, c'est principalement durant les jours où les écoles sont ouvertes sur la journée entière (lundi, mardi, jeudi et vendredi) que l'activité des accueils de loisirs est la plus forte, avec, en 2023-24, 1,9 million de places ouvertes. Le mercredi n'est pas très loin derrière, avec 1,4 million de places. Seules 115 438 places ont été ouvertes sur les journées du samedi.

Si l'on regarde l'évolution au cours des quinze années d'observation pour ces trois périodes d'activité, elle est relativement similaire à l'évolution globale vue précédemment, hormis pour le samedi.

En 2023-24, le nombre de places ouvertes les jours où les écoles sont ouvertes sur la journée entière est en progression de +4 % par rapport à l'année précédente ; et celui du mercredi de +1 %.

La journée du samedi se distingue des autres de différentes manières. D'abord par le faible nombre de places proposées, ensuite par une évolution négative par rapport à 2022-23 (-3 %), enfin par la part plus importante des places ouvertes pour les adolescents (14-17 ans). En effet, sur les jours du lundi, mardi, jeudi et vendredi, seules 2 % des places sont ouvertes pour cette tranche d'âge ; le mercredi c'est 4 % et, le samedi, 29 % de l'activité est proposée pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans. Notons néanmoins que cette répartition a évolué au fil des ans puisqu'en 2018-19, 36 % des places ouvertes le samedi l'étaient pour des adolescents. Le nombre de places pour cette tranche d'âge, sur cette journée, a ainsi diminué de -20 % en six ans.

Graphique 5 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs, en France hexagonale et en Corse, selon la période d'activité durant les semaines de classe

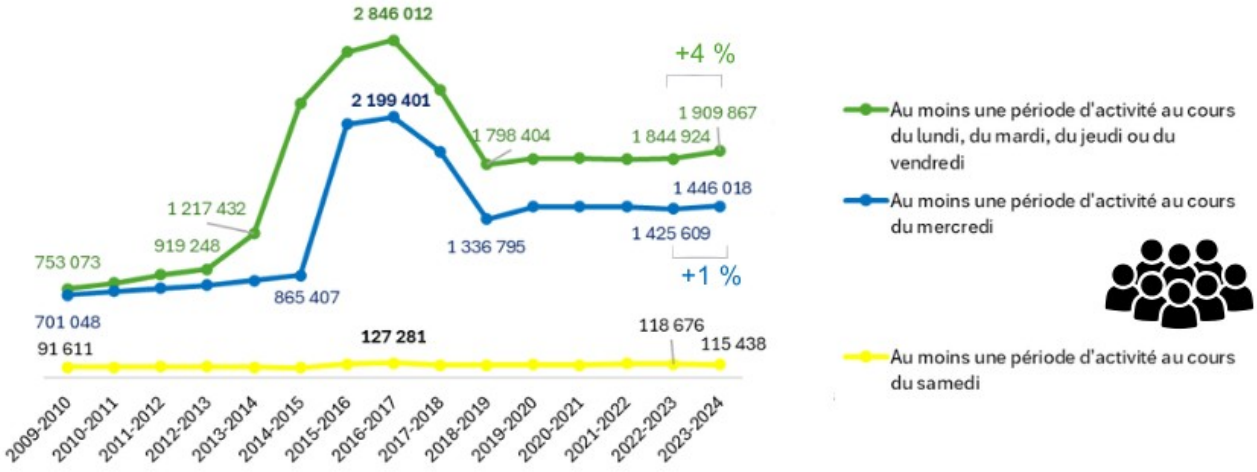

Une hausse du nombre d'inscrits en accueils de loisirs en 2023

L'enquête barométrique de l'Ovlej sur les loisirs et vacances des 5-19 ans, réalisée avec le Crédoc, montre qu'en 2023, le taux d'inscription en accueil de loisirs progresse (+7 points entre 2019 et 2023). Ainsi, 31 % des jeunes âgés de 5 à 17 ans auraient été inscrits en accueil de loisirs sur une ou plusieurs périodes de l'année 2023. Ce résultat conforte l'augmentation du nombre de places observée ces dernières années, tant sur les périodes de classe que sur les périodes de vacances.

L'enquête barométrique nous apprend également qu'en 2023, parmi les 5-17 ans, 13 % ont été inscrits dans un accueil de loisirs uniquement pendant les vacances (une ou plusieurs périodes), 10 % uniquement durant les périodes de classe et 8 % à la fois pendant les périodes de classe et de vacances.

Notons enfin que la progression des inscriptions concerne principalement les 5-10 ans. Si un « décrochage » a toujours été observé, dans cette enquête, à partir de 11 ans, ces hausses renforcent l'écart entre les inscrits de cette tranche d'âge et les plus âgés.

Source : Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans, 3e édition. Enquête mise en ligne en octobre 2024 sur le site de l'Ovlej. Voir également le Bulletin de l'Ovlej n°71, « Les loisirs et les séjours collectifs des jeunes âgés de 5 à 19 ans en 2023 », janvier 2025.

Activité durant les périodes de vacances : un pic atteint en 2023-24

L'activité durant les périodes de vacances scolaires ne suit pas la même évolution que celle durant les semaines de classe, puisqu'elle ne dépend pas de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi, comme nous avons pu le voir sur le graphique 3 (page 6), en nombre de lieux, le pic est atteint dès 2012-13 et décroît doucement les années suivantes (-4 % entre 2012-13 et 2018-19). Cet effectif atteint son niveau le plus bas en 2018-19, avec 19 786 ALSH. Il repart ensuite à la hausse les trois années suivantes (+2 % entre 2018-19 et 2021-22), pour de nouveau décroître (-1 % entre 2021-22 et 2023-24). En 2023-24, ce sont 19 913 ALSH qui ont été ouverts durant au moins une période de vacances.

L'évolution du nombre de places ouvertes durant les vacances est quelque peu différente (cf. graphique 4 en page 6). Cet effectif progresse entre 2009-10 et 2013-14, soit une année de plus que le nombre de lieux. Ou, pour le dire autrement, en 2013-14, alors que le nombre de lieux diminue très légèrement, le nombre de places ouvertes progresse encore de +1 %.

Entre 2013-14 et 2018-19, les places ouvertes diminuent de -3 %. Une forte décroissance est observée en 2019-20 : -10 %. Rappelons que l'année 2020 est celle des premières mesures restrictives en réponse à la propagation du virus de la Covid-19 (premier confinement de mars à mai, impactant ainsi les vacances de printemps).

Dès 2021-22, le nombre de places ouvertes retrouve une évolution positive et ne cesse de progresser depuis : +16 % entre 2019-20 et 2023-24. **En 2023-24, avec près de 1,5 million de places ouvertes durant les périodes de vacances, l'effectif atteint un pic jamais observé sur l'ensemble des quinze années d'observation** (et progresse de +1 % par rapport à l'année précédente).

Les places proposées se répartissent sur les petites vacances (près de 1,2 million) et les grandes vacances (près de 1,3 million).

Les évolutions au fil des ans pour les différentes périodes de vacances sont relativement similaires à l'évolution globale, toutes périodes de vacances confondues.

Comme nous pouvons le voir sur le graphique 6 ci-dessous, **pour les petites vacances, à l'exception de celles de fin d'année, toutes les périodes enregistrent une progression des effectifs en 2023-24 par rapport à l'année précédente (comprises entre +2 % et +4 %). Les effectifs atteignent ainsi des pics jamais observés sur les quatorze années précédentes.**

Les vacances de fin d'année se distinguent : c'est d'abord sur cette période que le nombre de places ouvertes est le plus faible, et cela quelle que soit l'année. C'est ensuite une évolution cyclique et spécifique qui est observée pour cette période. Elle pourrait être mise en lien avec le jour où tombe le 25 décembre, férié. En effet, les données des quinze années d'observation mon-

Graphique 6 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs, en France hexagonale et en Corse, selon les « petites » périodes de vacances

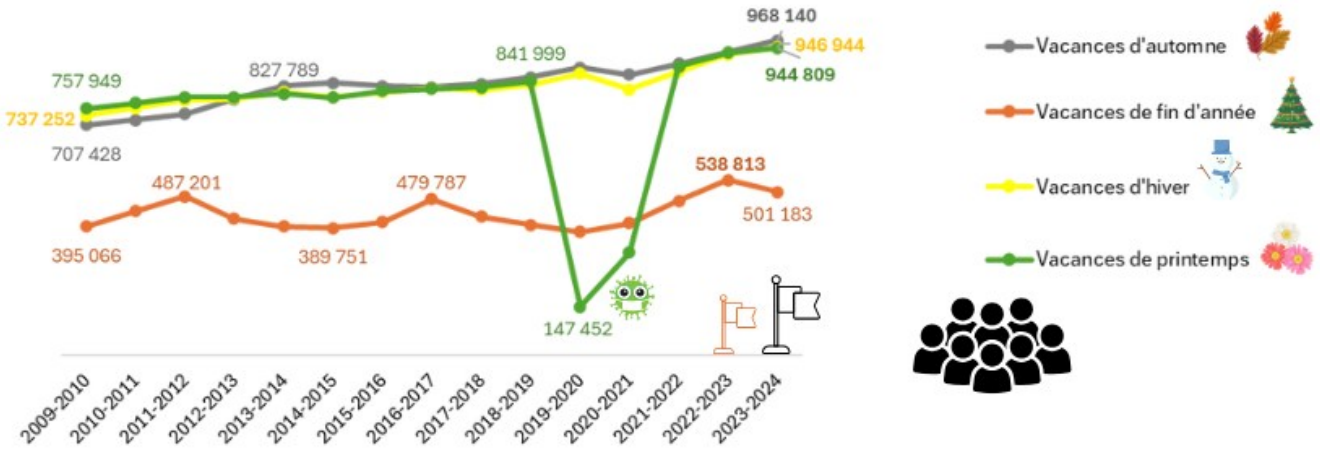

Note : Les deux points « en chute » sur les vacances de printemps (années 2019-2020 et 2020-2021) correspondent aux périodes de confinement en France, où les accueils collectifs ont été suspendus, à l'exception d'ouvertures spécifiques pour quelques publics jugés prioritaires.

trent que lorsque le jour de Noël tombe entre le vendredi et le dimanche, l'activité des ALSH est en hausse. À l'inverse, lorsque ce jour tombe entre le lundi et le mercredi, l'activité est en baisse. Nous pouvons donc poser l'hypothèse que certains parents ne poseraient pas ou peu de congés lorsque Noël tombe sur un (grand) week-end, et auraient donc un besoin de garde pour leurs enfants sur les jours de semaine.

Pour ces périodes de petites vacances scolaires, la répartition par tranche d'âge est la suivante : 36 % de places ouvertes pour les moins de 6 ans, 56 % pour les 6-13 ans et 8 % pour les 14-17 ans. Une nouvelle fois, nous observons une forte baisse du nombre de places ouvertes pour les adolescents au cours des dernières années (-14 % entre 2017-18 et 2023-24).

Pour la période des grandes vacances, le nombre de places ouvertes en 2023-24 augmente de +2 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est liée à l'activité du mois de juillet seulement : +2 % contre -2 % en août. Le nombre de places ouvertes étant plus important en juillet qu'en août, comme nous pouvons le voir sur le graphique 7, l'évolution à la hausse du premier mois tire à la hausse l'évolution globale.

Notons que, sur l'ensemble des quinze années d'observation, le pic de places ouvertes est durant l'été 2014 pour le mois de juillet et durant l'été 2023 pour le mois d'août. **Si, contrairement aux petites vacances scolaires, les pics ne se situent pas sur la dernière année d'observation (2023-24), les effectifs de cette année-là sont tout de même très élevés puisqu'il s'agit des deuxièmes pics observés pour l'ensemble des quinze années étudiées.**

La répartition par tranche d'âge est relativement proche de celle des petites vacances : 35 % de places ouvertes pour les moins de 6 ans, 58 % pour les 6-13 ans et 7 % pour les 14-17 ans. Et nous retrouvons la baisse du nombre de places pour les adolescents au cours des six dernières années : -15 % entre 2017-18 et 2023-24.

Graphique 7 : Nombre de places ouvertes en accueils de loisirs, en France hexagonale et en Corse, selon les deux mois des « grandes » vacances

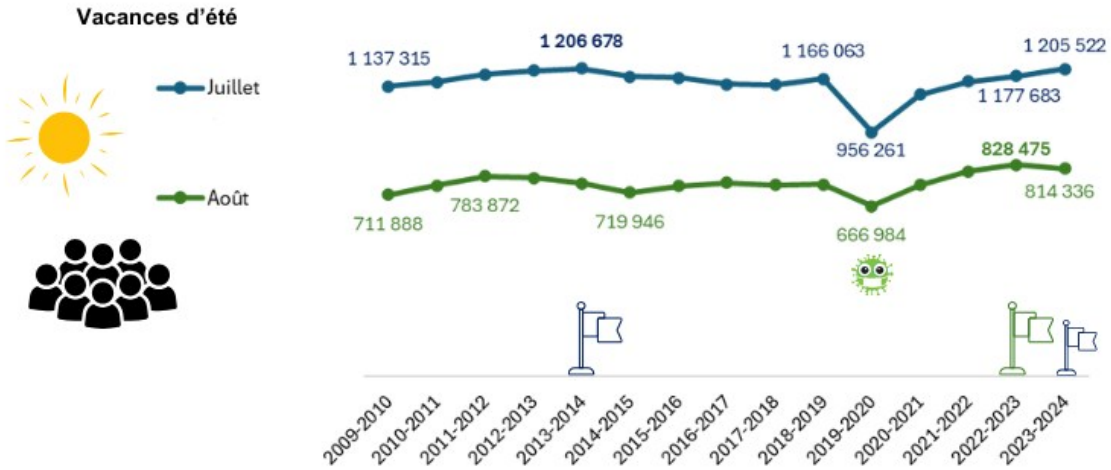

Focus sur les 14-17 ans

Le nombre de places ouvertes peut être observé au regard de trois tranches d'âges (moins de 6 ans, 6-13 ans et 14-17 ans), et depuis la rentrée 2017 (les tranches d'âges déclarées étant avant cette date différentes).

Pour l'année 2023-24, parmi les places ouvertes en accueils de loisirs toutes périodes confondues, 36 % sont réservées aux moins de 6 ans, 60 % aux 6-13 ans et 5 % aux 14-17 ans. Cette répartition reste identique si on y intègre les places ouvertes spécifiquement en accueils de jeunes (14-17 ans).

L'analyse des différentes périodes d'activité montre que les places proposées aux 14-17 ans enregistrent souvent de fortes diminutions entre 2017-18 et 2023-24. Pour les accueils de loisirs : -20 % le samedi, -14 % pour les petites vacances et -15 % pour les vacances d'été. Pour ces trois périodes, les places pour les deux autres tranches d'âges sont, à l'inverse, en augmentation sur ces sept années d'observation.

Ajoutons que les places proposées en accueils de jeunes (aux 14-17 ans donc) sont aussi en forte diminution sur cette même période d'observation : -23 % pendant les semaines de classe et -18 % pendant les périodes de vacances.

Les accueils de jeunes en France hexagonale

Durant l'année 2023-24, 1 % des communes de France hexagonale et de Corse proposent un accueil de jeunes, ouvert sur au moins une période d'activité. Ce sont 445 accueils de jeunes qui ont proposé 12 188 places ouvertes. Rappelons que ces accueils, très peu nombreux, s'adressent spécifiquement aux jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Les graphiques 8 et 9 nous permettent de distinguer les deux types de périodes d'activité : semaines de classe et vacances scolaires. **Contrairement aux accueils de loisirs, les effectifs en nombres de lieux et de places ouvertes sont plus importants pendant les périodes de vacances.**

Ces accueils s'adressant principalement à des jeunes en âge d'être au lycée n'ont pas été dépendants des changements de mesures prises avec la réforme des rythmes scolaires. Néanmoins, on peut se demander s'il n'y a pas eu d'effets indirects. Observons les évolutions des quinze années étudiées dans ce Bulletin.

Quelle que soit la période d'activité, entre 2009-10 et 2014-15, le

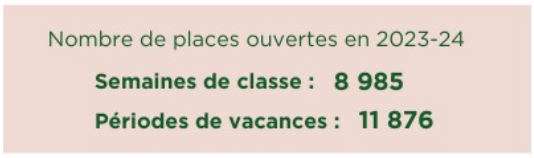

Graphique 8 : Nombre de lieux d'accueil de jeunes, en France hexagonale et en Corse, selon la période d'activité

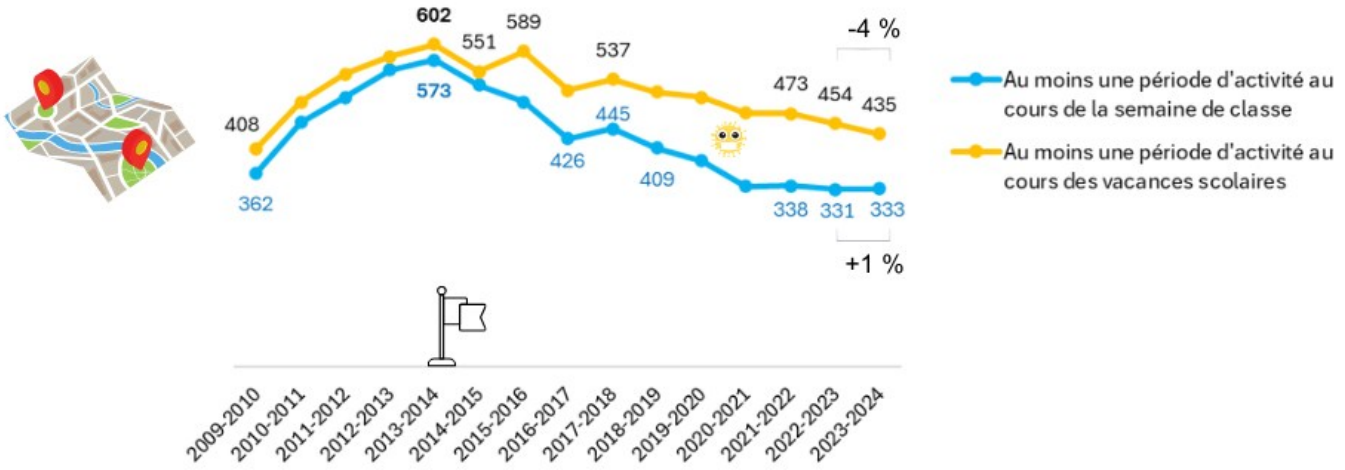

Graphique 9 : Nombre de places ouvertes en accueil de jeunes, en France métropolitaine, selon la période d'activité

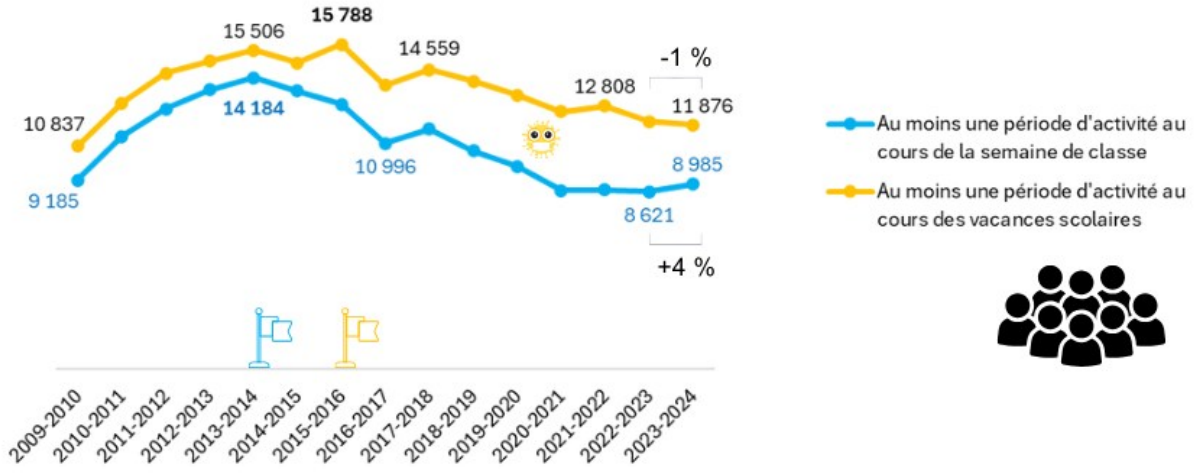

nombre d'accueils de jeunes (+48 % pendant les vacances et +58 % durant les périodes de classe) et le nombre de places ouvertes (+43 % pendant les vacances et +54 % durant les périodes de classe) progressent fortement. **Les effectifs en nombre de lieux atteignent ainsi leur pic en 2014-15, tout comme le nombre de places ouvertes durant les périodes de classe.**

Les évolutions selon les périodes se distinguent à partir de cette année-là qui, rappelons-le, correspond à l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires pour l'ensemble des communes françaises.

Depuis, le nombre de lieux est quasiment en constante décroissance, quelle que soit la période d'activité : entre 2013-14 et 2022-23, la baisse est de -42 % pour les périodes de classe et -28 % pour les périodes de vacances. Cette baisse globale se retrouve également pour le nombre de places ouvertes, bien qu'elle soit un peu moins importante : respectivement -37 % et -23 %.

Notons que sur l'ensemble des quinze années d'observation, le nombre d'accueil et le nombre de places ouvertes durant les périodes de classe ont atteint leur minimum en 2022-23. Pour la dernière année d'observation (2023-24), ils enregistrent de légères progressions : respectivement +1 % et +4 %. Ce n'est par contre pas le cas pour l'activité durant les périodes de vacances, qui continue à enregistrer une décroissance : -4 % en nombre de lieux et -1 % en nombre de places ouvertes.

Le tableau ci-dessous détaille les différentes périodes d'activité au cours des semaines de classe et pour les différentes périodes de vacances scolaires. Le nombre de places ouvertes en 2023-24 connaît peu de variation selon les périodes d'ouverture : il est toujours autour des 8 000, à l'exception du samedi, des vacances de fin d'année et du mois d'août. Sur ces trois périodes, le nombre de places ouvertes est un peu plus faible.

Notons que les évolutions par rapport à l'année précédente sont négatives pour toutes les périodes de petites vacances, à l'exception de celles du printemps (+3 %). L'activité des vacances d'été est, elle, en progression (+4 %).

Tableau 1 : Nombre de places ouvertes dans les accueils de jeunes, en France hexagonale et en Corse, en 2022-2023 et en 2023-2024, et évolution

	Nombre de places ouvertes en 2022-2023	Nombre de places ouvertes en 2023-2024	Évolution
Mercredi	**7 828**	**8 233**	+5 %
Samedi	6 468	6 677	+3 %
Au moins une période pendant les semaines de classe	**8 621**	**8 985**	**+4 %**
Vacances d'automne	8 525	7 995	-6 %
Vacances de fin d'année	5 479	5 398	-1 %
Vacances d'hiver	8 271	8 093	-2 %
Vacances de printemps	8 223	8 508	+3 %
Au moins une période pendant les petites vacances	**11 416**	**11 248**	**-1 %**
Juillet	**8 365**	8 731	+4 %
Août	6 664	6 743	+1 %
Au moins une période pendant les grandes vacances	**8 622**	**8 986**	**+4 %**
Au moins une période pendant les vacances	**12 039**	**11 876**	**-1 %**

Les accueils sans hébergement selon les régions

Selon les estimations de l'Insee, au 1er janvier 2023, en France hexagonale et en Corse, la population des enfants âgés de 3 à 17 ans est de 11,7 millions. Cette tranche d'âge représente 18 % de l'ensemble de la population française.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 2 ci-dessous, c'est en Île-de-France (IDF), en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et dans les Hauts-de-France que les effectifs de cette tranche d'âge sont les plus importants. **C'est également dans ces trois régions, auxquelles s'ajoute l'Occitanie, que le nombre d'accueils collectifs sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) est le plus élevé.** Ce top 4 est identique à celui des cinq années précédentes.

Le tableau 3, en page suivante, présente le nombre de places ouvertes selon les régions et le type d'accueil. Concernant les accueils de loisirs, à l'image de l'évolution positive nationale, quasiment toutes les régions enregistrent, en 2023-24, un nombre de places ouvertes plus important que l'année précédente. C'est en AURA que l'évolution est la plus importante : +6 %. Seules deux régions enregistrent une évolution à la baisse : l'Île-de-France (-2 %) et la Corse (-6 %).

Les données qui portent sur les accueils de jeunes ne suivent pas les mêmes évolutions. Notons tout d'abord que les quatre régions qui proposent le plus grand nombre de places ouvertes en 2023-24 sont : PACA, AURA, Pays-de-la-Loire et IDF.

Pour ces structures accueillant les adolescents, l'évolution nationale est négative (-2 % par rapport à l'année précédente). C'est également le cas pour la plupart des régions (7 d'entre elles), avec des baisses comprises entre -4 % et -34 % (pour la région Centre-Val-de-Loire). **Seules quatre régions enregistrent, à l'inverse, des évolutions positives : AURA (+2 %), Grand Est (+4 %), Nouvelle-Aquitaine (+ 10 %) et IDF (+40 %). Notons néanmoins qu'à l'exception de l'Île-de-France, les trois autres régions proposent un nombre de places ouvertes moins élevé qu'avant la crise sanitaire (2018-19).**

Pour rappel, sur les quinze années d'observation, le nombre de places ouvertes en accueils de jeunes, au niveau national, atteint un pic en 2013-14. Une diminution quasi-constante s'observe sur

Tableau 2 : Proportions de communes disposant d'un accueil de loisirs ou de jeunes, et nombres de lieux d'accueil, par région, pour l'année 2023-2024

	Population de 3-17 ans en millions*	% de 3-17 ans dans la population	% de communes proposant au moins un accueil	Nombre de lieux en 2023-2024	Évolution du nb de lieux / 2022-23
Auvergne-Rhône-Alpes	**1,5**	18 %	34 %	**3 268**	+1 %
Bourgogne-Franche-Comté	0,5	17 %	23 %	1 354	-1 %
Bretagne	0,6	17 %	**58 %**	1 615	0 %
Centre-Val-de-Loire	0,5	18 %	34 %	1 310	-1 %
Corse	0,1	16 %	13 %	94	-3 %
Grand Est	1,0	17 %	29 %	2 686	-2 %
Hauts-de-France	**1,2**	**19 %**	35 %	**3 244**	0 %
Île-de-France	**2,3**	**19 %**	**59 %**	**5 680**	-2 %
Normandie	0,6	18 %	24 %	1 460	+1 %
Nouvelle-Aquitaine	1,0	16 %	30 %	2 991	0 %
Occitanie	1,0	17 %	31 %	**3 540**	+1 %
Pays-de-la-Loire	0,7	18 %	**59 %**	2 048	0 %
Provence-Alpes-Côte-D'azur	0,9	17 %	**54 %**	2 126	+1 %
Total France (hors outre-mer)	**11,7**	**18 %**	**33 %**	**31 416**	**0 %**

**Source population des 3-17 ans : données Insee, estimée au 1er janvier 2023.*

Lecture : La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 1,5 million d'enfants âgés de 3 à 17 ans, ce qui représente 18 % de la population (données Insee, estimée au 1er janvier 2023). En 2023-2024, 34 % des communes de la région ont proposé au moins un accueil sans hébergement (accueil de loisirs ou de jeunes), ouvert sur une ou plusieurs périodes (semaine et/ou vacances). Cette région recense 3 268 lieux d'accueils. Ce nombre est en légère progression (+1 %) par rapport à l'année précédente.

les années suivantes. Elle représente -26 % entre 2013-14 et 2023-24. Si l'on observe cette même période pour les régions, toutes connaissent de fortes baisses du nombre de places ouvertes en accueils de jeunes, sauf deux : la Nouvelle-Aquitaine (+29 % sur ces onze dernières années) et **l'Île-de-France (+81 %). Cette dernière région tire donc son épingle du jeu et affiche même, en 2023-24, un nombre de places ouvertes jamais atteint sur les quinze années d'observation, soit un pic avec 1 179 places.**

Tableau 3 : Nombres de places ouvertes en accueils de loisirs et en accueils de jeunes, par région, pour l'année 2023-2024

	Places en accueils de loisirs en 2023-24	Évolution / 2022-23	Places en accueils de jeunes en 2023-24	Évolution / 2022-23
Auvergne-Rhône-Alpes	**341 278**	+6 %	**1 590**	+2 %
Bourgogne-Franche-Comté	111 974	+4 %	945	0 %
Bretagne	126 424	0 %	254	-18 %
Centre-Val-de-Loire	90 063	+4 %	235	-34 %
Corse	6 842	-6 %	0	/
Grand Est	200 723	+1 %	587	+4 %
Hauts-de-France	**286 253**	+2 %	675	-19 %
Île-de-France	**552 207**	-2 %	**1 179**	**+40 %**
Normandie	111 941	+2 %	625	-4 %
Nouvelle-Aquitaine	244 058	+1 %	643	+10 %
Occitanie	**369 876**	+3 %	1 094	-13 %
Pays-de-la-Loire	175 719	0 %	**1 501**	-5 %
Provence-Alpes-Côte-D'azur	199 528	+4 %	**2 860**	-4 %
Total France (hors outre-mer)	**2 816 886**	**+2 %**	**12 188**	**-2 %**

Graphique 10 : Nombre de places ouvertes en accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes), selon les régions, entre 2009-10 et 2023-24

Pour plus de lisibilité, n'apparaissent sur ce graphique que les régions ayant enregistrées plus de 200 000 places ouvertes en 2023-24, soit sept régions.

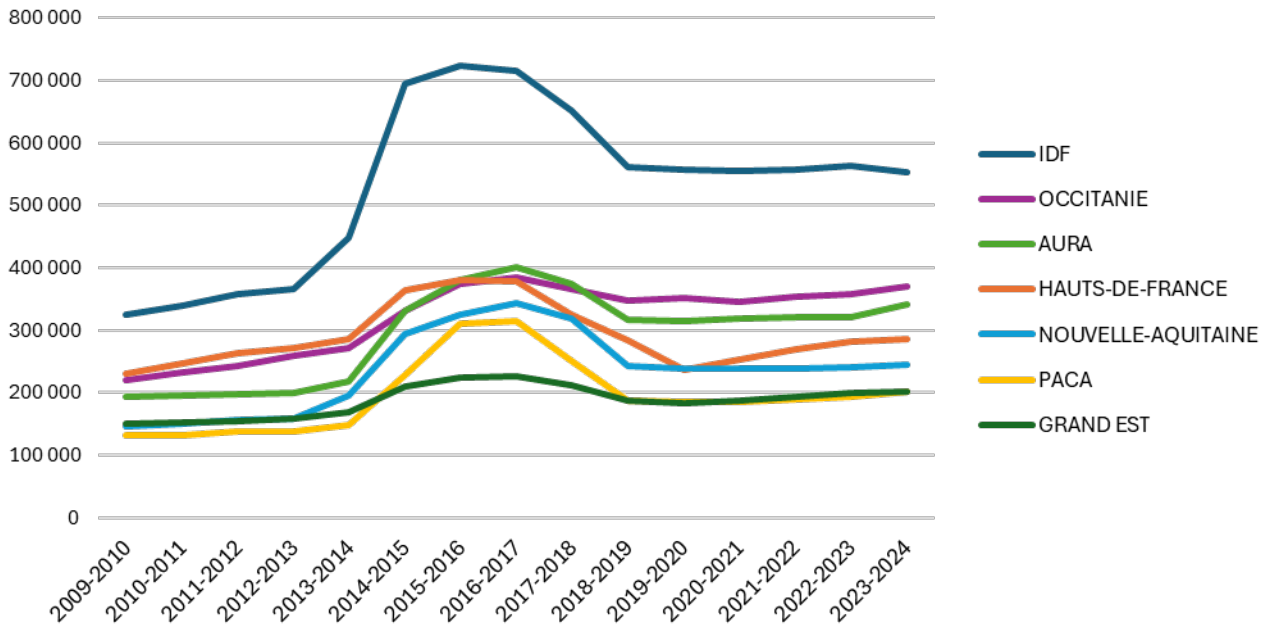

Les accueils sans hébergement dans les DROM-COM

Dans les Départements et Collectivités d'Outre-Mer, en 2023-24, 968 lieux d'accueil sont recensés (soit +5 % par rapport à l'année précédente). **Il s'agit quasi exclusivement d'accueils de loisirs** (9 accueils de jeunes seulement).

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 4, La Réunion est le territoire qui affiche à la fois la population d'enfants âgés de 3 à 17 ans la plus importante, et le plus grand nombre de lieux d'accueil sans hébergement. Cet effectif est en progression de +6 % entre 2022-23 et 2023-24.

Seuls Mayotte et Saint-Martin affichent des nombres de lieux d'accueil en régression par rapport à l'année précédente (respectivement -8 % et -5 %, ou, en effectifs, -8 lieux et -1 lieu).

Tous territoires confondus, le nombre de places ouvertes en 2023-24 est de 84 106 (voir tableau 5). **Il progresse dans les mêmes proportions que le nombre de lieux (+5 % entre 2022-23 et 2023-24).**

À l'exception des territoires de Mayotte et de Saint-Barthélemy, le nombre de places ouvertes est en progression entre 2022-23 et 2023-24 pour tous les territoires d'outre-mer.

Tableau 4 : Nombre de lieux d'accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes), dans les DROM-COM, en 2022-2023 et en 2023-2024, et évolution

	Population de 3-17 ans en millions*	% de 3-17 ans dans la population	Nombre de lieux d'accueil en 2022-2023	Nombre de lieux d'accueil en 2023-2024	Évolution du nombre de lieux
La Réunion	0,2	23 %	363	385	+6 %
Martinique	0,1	17 %	190	201	+6 %
Guadeloupe	0,1	18 %	165	180	+9 %
Mayotte	0,1	41 %	102	94	-8 %
Guyane	0,1	31 %	78	81	+4 %
Saint-Martin	nd	nd	21	20	-5 %
St-Pierre-et-Miquelon	nd	nd	4	5	+25 %
Saint-Barthélemy	nd	nd	2	2	0 %
Ensemble DROM-COM	nd	nd	925	968	+5 %

**Source population des 3-17 ans : données Insee, estimée au 1er janvier 2023.*

Tableau 5 : Nombre de places ouvertes dans les accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) dans les DROM-COM, en 2022-2023 et en 2023-2024, et évolution

	Nombre de places ouvertes en 2022-2023	Nombre de places ouvertes en 2023-2024	Évolution du nombre de places
La Réunion	26 431	27 775	+5 %
Martinique	24 702	25 379	+3 %
Guadeloupe	13 913	15 316	+10 %
Mayotte	7 440	7 216	-3 %
Guyane	5 400	5 870	+9 %
Saint-Martin	1 734	2 079	+20 %
Saint-Barthélemy	413	240	-42 %
St-Pierre-et-Miquelon	218	231	+6 %
Ensemble DROM-COM	80 251	84 106	+5 %

Les graphiques 11 et 12 nous permettent d'observer l'évolution du nombre de places ouvertes entre 2009-10 et 2023-24. Nous retrouvons, pour quatre territoires, la courbe liée à la réforme des rythmes éducatifs : La Réunion, Martinique, Guadeloupe et Guyane. La chute du nombre de places commence néanmoins une année plus tôt (2016) qu'en France hexagonale, hormis pour la Guadeloupe (baisse à partir de la rentrée 2017, comme en hexagone).

Mayotte voit son nombre de places ouvertes progresser de manière quasi constante entre 2010-11 et 2021-22. L'année 2022-23 marque un arrêt de cette tendance. Rappelons que, selon les données produites par l'Insee, au 1er janvier 2023, 41 % de la population de ce territoire est âgée de 3 à 17 ans.

Enfin, notons que **Saint-Martin** voit son nombre de places progresser fortement depuis la rentrée 2021. En 2023-24, la hausse est de +20 % par rapport à l'année précédente. **Le nombre de places ouvertes atteint ainsi un pic (2 079 places ouvertes), jamais observé sur les quatorze années précédentes.**

C'est également le cas pour Saint-Pierre-et-Miquelon (231 places, soit +6 % par rapport à l'année précédente).

Graphiques 11 et 12 : Nombre de places ouvertes dans les accueils sans hébergement (accueils de loisirs et de jeunes) selon l'année, dans les DROM-COM

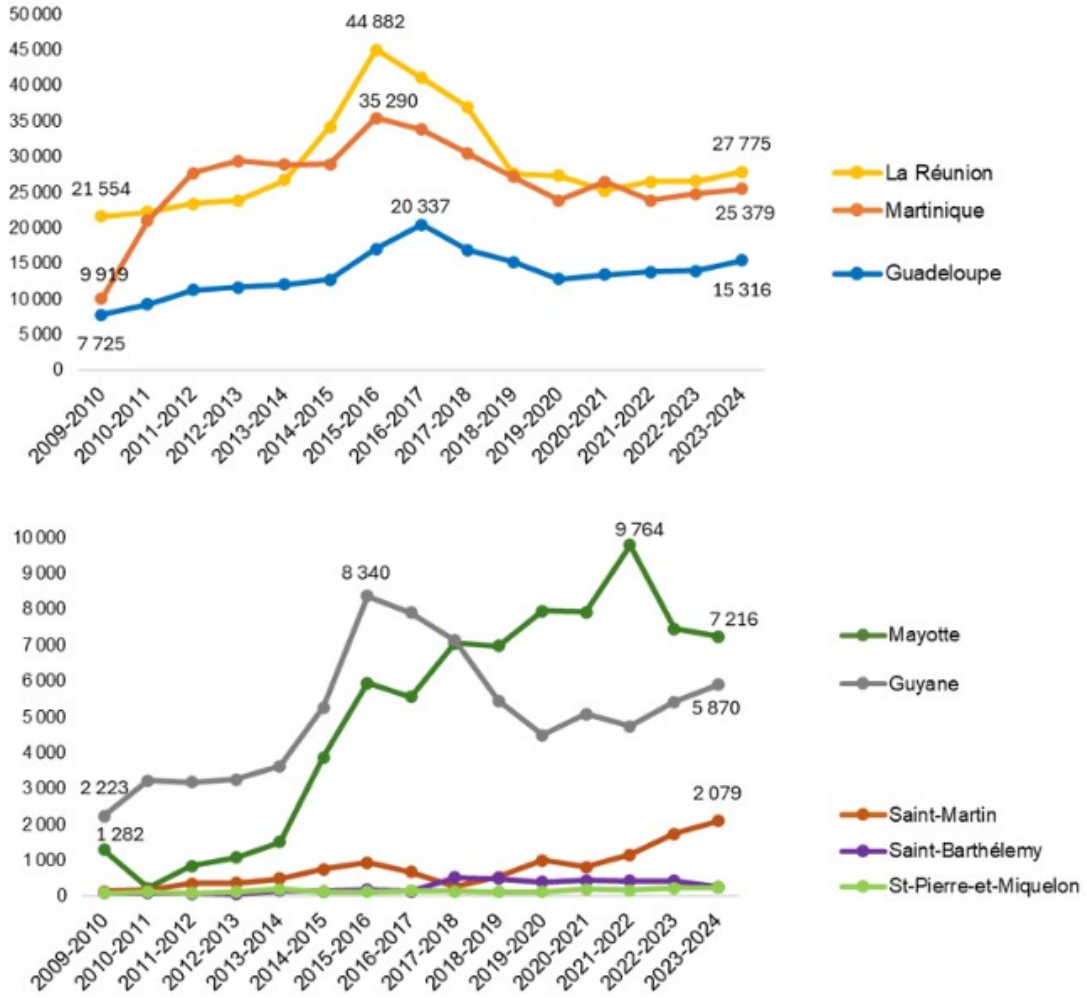

Les accueils de loisirs et de jeunes en 2023-2024

Quelques données clés

2 288 286 places ouvertes, durant les semaines de classe, en France (hors outre-mer).

Pour les ALSH, une stabilisation du nombre de places ouvertes à la rentrée 2019, suite à la chute liée à l'assouplissement de la réforme des rythmes éducatifs. Et de légères progressions enregistrées pour les années 2022-23 (+1 % / 2021-22) et 2023-24 (+3 % / 2022-23).

1 469 663 places ouvertes, durant les vacances scolaires, en France (hors outre-mer).

Pour les ALSH, une progression quasi constante du nombre de places ouvertes au cours des 15 années d'observation (2009-10 à 2023-24) pour les **vacances d'automne (+37 %)**, d'hiver (+28 %) et de printemps (+25 %).

Et **des effectifs records,** pour ces trois périodes de vacances, en 2023-24.

Ces dernières années, une baisse du nombre d'accueils de jeunes et, dans les accueils de loisirs, un nombre de places proposées aux 14-17 ans en diminution.

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site www.ovlej.fr

Directeurs de publication : Bertrand Réau et Stéphanie Rubi
Rédactrice : Natacha Ducatez
Réalisation des illustrations sur Canva

Ovlej
ovlej@ovlej.fr
7 rue Pérignon, 75015 Paris

Association constituée de :

Jeunesse au Plein Air — UNAT